



CDAS Haute-Garonne

ACTION SOCIALE

INFO

CDAS du 17 mars 2011

### **Déclaration liminaire de la CGT:**

**A**u prétexte des contraintes du passage à CHORUS, il est en effet prévu de créer une plate forme régionale dirigée par un chef de support nommé par le secrétariat général qui regroupera des fonctions comptables et des fonctions de support. Un secrétariat dédié aux médecins de prévention et aux assistants de service social y serait également implanté.

La délégation départementale quant à elle se contenterait d'animer le CDAS, le BIL et l'information des agents.

Ce transfert de missions s'accompagnerait bien entendu de transferts de personnels, et une majorité de délégués se retrouveraient seuls dans leur délégation, sans aucun assistant de délégation, ce qui remet en cause la continuité de service.

Un plan social est envisagé pour ces derniers, qui se ferait de manière progressive sur la base des départs à la retraite et de mutations au chef lieu de région,

**La CGT s'oppose au démantèlement qui remet en cause les missions des délégations, le rôle du délégué, le dialogue social de proximité et l'ensemble des moyens de l'action sociale.**

### **I/Budget d'initiative locale (BIL):**

- ✓ reconduction des actions des professionnels (avocat, expert immobilier et notaire)
- ✓ reconduction de la sortie Barcelone/Port Aventura à priori en juin.
- ✓ Sortie parc Walibi le 25/06/2011
- ✓ annulation du week-end ski et de la semaine promotionnelle à Targassonne faute de participants,
- ✓ le budget prévu initialement pour ces deux activités sera reporté sur la sortie Disneyland Paris, victime de son succès.
- ✓ A ce jour, 140 personnes sont inscrites, 121 sont prioritaires (pas de participation à des sorties proposées par la délégation d'action sociale depuis 2008).
- ✓ Le transfert de budget a été voté cela va ainsi permettre d'augmenter le nombre de participants de 50 personnes à environ 80 .
- ✓ Reconduction de l'action Yoga sur de nouveaux sites. Sont envisagés : St Gaudens, la rue des Lois, les Carmes, Balma, la Cite.....

## **I/Budget d'initiative locale (BIL): Suite**

- ✓ Cette année à l'arbre de Noël des bons d'achat (jouets, culture, multimédia), d'une valeur de 28€ seront proposés à l'ensemble des agents.
- ✓ Les actions en faveurs des retraités :galette des rois, repas annuel (le 29/03/2011) , participation séjours (cette année Chatel et St Raphaël) sont maintenues,
- ✓ comme tous les ans, un budget est consacré dans le cadre d'amitié finance, à nos collègues en longues maladies ou qui vivent des moments difficiles.

M Ferrali fait remarquer que trop peu de personnes sont concernées par les sorties familles, vu le budget engagé. Il serait plus favorable à la mise en place d'actions de santé publique en partenariat avec les mutuelles afin de toucher un plus large public.

Vote du budget,

## **Muret :**

Dernièrement, une réunion a eu lieu sur le site de Muret en présence de Mme Ambrosi, Mme Bon et du personnel afin d'évoquer les problèmes de la restauration collective. Le peu de rationnaires semble être la cause de tous les maux : baisse de la qualité, obligation de réserver ses repas une semaine à l'avance...

M Ferrali souligne que ce problème a été soulevé lors d'un CTP mais aussi du CHS. L'espoir de mettre en place une structure viable repose sur l'arrivée des agents de l'ex-DGCP voire sur une ouverture vers des sociétés privées. Il semble nécessaire d'atteindre un minimum de 30 rationnaires/jour pour proposer une restauration collective.

## **Trésorerie place Occitane**

Un marché est en cours pour changer le mobilier.

Les anciennes tables et chaises pourront servir à l'aménagement de coins repas comme cela s'est déjà fait par le passé.(le mobilier de l' ENC a servi à réaménagé les trésoreries de Fronton et Caraman)

**Projets en cours d'étude : St Gaudens et la trésorerie de Rieux Volvestre,**

## **II/ la restauration : CHU**

Dés le 4 avril, les collègues de la trésorerie du CHU pourront se rendre à l'institut Claudius Régaud pour se restaurer, suite à la fermeture du restaurant du CHU.

La nouvelle convention établie avec l'institut impose aux agents des plages horaires fixes de 11h30 à 12h15 et de 13h15 à 14h00. Le tarif des repas est fixé à 4,16€ pour les indices inférieurs à 466 et 5,31€ au delà.

## **Hôtel des impôts de Rangueil :**

La délégation a bien pris en compte la demande des agents pour limiter le bruit, de nouveaux patins vont être installés sous les chaises,



## **Information :**

Suite à l'intervention de la CGT en début de séance Mireille Ambrosi tient à préciser qu'à ce jour et ce malgré plusieurs groupes de travail, rien n'est acté concernant la réorganisation fondamentale du réseau des délégations départementales,

il semblerait toutefois que l'on s'oriente vers la mise en place d'un pôle régional qui prendrait en charge le budget, la restauration...avec le maintien des délégations départementales pour les actions de proximité.